Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 4 DÉCEMBRE 2019

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 19, NUMÉRO 4

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 3 décembre 2019.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Les membres du Conseil ont adopté la *Politique sur la sécurité de l'information* afin de se conformer à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.*

- Les membres du Conseil ont adopté *le Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et collusion dans les processus de gestion contractuelle,* afin de se conformer à la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et collusion dans les processus de gestion contractuelle* adoptée en juin 2016 par le Secrétariat du Conseil du trésor

  Ce plan prévoit des mesures d'atténuation qui seront mises en place d'ici le 30 juin 2023 afin de réduire les risques identifiés.

- Les membres du Conseil ont autorisé la tenue de deux consultations auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion entre le 4 décembre 2019 et le 24 janvier 2020, au sujet de la révision des politiques suivants :

  » *Politique sur la perception des créances*; et

  » *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres.*

  La préparation du guide d'accompagnement, en lien avec la Politique sur les contributions financières, sera amorcée dès maintenant et le Comité de parent participera à son élaboration.

- Les membres du Conseil ont adopté une version révisée de la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves*, qui sera en vigueur pour la période d'inscription de février 2020.

- Les membres du Conseil ont convenu d'adresser deux demandes d'allocation au Ministère :

  » pour l'ajout d'un gymnase et pour l'ajout d'une classe dédiée à l'accueil des maternelles 4 ans à l'école primaire Saint-Charles;

  » pour l'ajout de quatre locaux modulaires pour le secteur de Beloeil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil, en vue de la réalisation de travaux de réfection dans les écoles.

- Les membres du Conseil ont approuvé le dépôt de l'état des taxes scolaires dues en date du 26 novembre 2019 sur des immeubles susceptibles d'être mis en vente pour défaut de paiement de la taxe scolaire.

- Considérant la tenue imminente de négociations à l'échelle provinciale, concernant l'Entente nationale du personnel enseignant et celle du personnel de soutien, les membres du Conseil ont résolu de suspendre les négociations pour le renouvellement de l'Entente locale et des arrangements locaux jusqu'à la signature des nouvelles ententes provinciales.

  Les négociations locales seront reprises à la suite de la signature des ententes provinciales.

  Le Service des ressources humaines a été mandaté afin de conclure une entente avec le Syndicat de Champlain permettant de prolonger les arrangements locaux pour le personnel enseignant et également pour le personnel de soutien.

Nos meilleurs vœux en ces temps de réjouissance, santé et bonheur pour la nouvelle année!

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 4 février 2020, à 19 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT